

Fabien **Jouan**
Thomas **Pécheu**
Experts-Comptables DPLE
Commissaires aux Comptes

Dominique **Clément**
Expert-Comptable DPLE

ASSOCIATION ADPS 22
Siège social : 10 rue Marcel Proust
ZA de la Beauchée
22 000 SAINT BRIEUC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2018

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ADPS 22 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ADPS 22 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Saint-Brieuc / 22190 Plérin
Immeuble 1.618 - 3, rue des Mimosas

Guingamp / 22200 Grâces
8, rue de Parc An Feunteun

www. **AUDACC**.fr
02 96 61 83 33 audacc@audacc.fr

SARL AUDACC au capital de 60 512 € - RCS Saint-Brieuc N°FR42 339986077
Ordre des Experts Comptables de BRETAGNE - Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de RENNES

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Dirigeant et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la présidence d'évaluer la capacité de l'Association ADPS 22 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la présidence, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la présidence de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles

de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

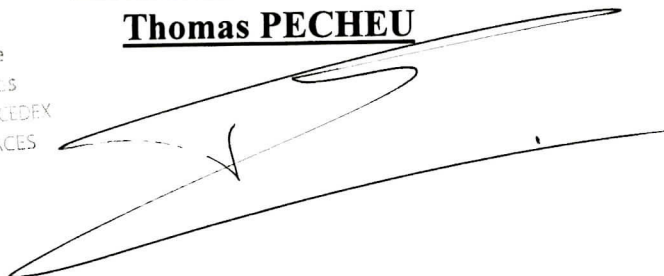
Fait à PLERIN, le 08 Octobre 2019

Le Commissaire aux comptes

AUDACC, représenté par

Thomas PECHEU

AUDACC
Société au capital de 60 512 €
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
Tél. 02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...				
Fonds Commercial (1)				
Autres	2 364	1 173	1 190	1 678
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres	4 559	3 244	1 315	2 526
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres				
Total	6 937	4 417	2 520	4 219
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				71
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	382 774		382 774	334 826
Charges constatées d'avance (3)				
Total	382 774		382 774	334 897
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	389 711	4 417	385 294	339 116
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	53 690	49 689
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 533	4 002
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	56 224	53 690
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	210 146	202 753
Sur autres ressources		
Total	210 146	202 753
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	15 695	26 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	103 230	56 618
Instruments de trésorerie		23
Produits constatés d'avance (1)		
Total	118 925	82 672
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	385 294	339 116
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

AUDACC
 Société à capital de 60 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 8 rue de Parc Al. Feunteun - 22200 GRACIS
 Tél. 02 96 61 83 33
 audacc@audacc.fr

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	PE	au 31/12/2017	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	284 000	99,48	284 000	99,65		
Reprises sur prov. et amort, transfert						
Cotisations	1 475	0,52	993	0,35	482	48,54
Autres produits						
Total	285 475	100,00	284 993	100,00	482	0,17
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	184 754	64,72	183 541	64,40	1 212	0,66
Impôts, taxes et versements assimilés	584	0,20	402	0,14	182	45,41
Salaires et traitements	48 743	17,07	53 447	18,75	-4 705	-8,80
Charges sociales	40 829	14,30	41 565	14,58	-736	-1,77
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	1 698	0,59	1 243	0,44	455	36,59
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges			1 403	0,49	-1 403	-100,00
Total	276 608	96,89	281 602	98,81	-4 994	-1,77
Résultat d'exploitation	8 867	3,11	3 391	1,19	5 476	161,47
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	1 058	0,37	3 009	1,06	-1 951	-64,83
Reprises sur prov. et dép. transf. de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	1 058	0,37	3 009	1,06	-1 951	-64,83
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	1 058	0,37	3 009	1,06	-1 951	-64,83
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) Dont produits concernant les entités liées.						
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.						

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT	9 925	3,48	6 400	2,25	3 525	55,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises prov.et dép. et transf de c						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	9 925	3,48	6 400	2,25	3 525	55,08
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 001	1,05	35 830	12,57	-32 828	-91,62
Engagements à réaliser sur des ressources affectées	10 394	3,64	38 228	13,41	-27 834	-72,81
TOTAL DES PRODUITS	289 535		323 831		-34 297	-10,59
TOTAL DES CHARGES	287 001		319 830		-32 828	-10,26
EXCEDENT OU DEFICIT	2 533	0,89	4 002	1,40	-1 469	-36,70
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature	2 100		2 100			
Dons en nature						
Total	2 100		2 100			
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 100		2 100			
Personnel bénévole						
Total	2 100		2 100			

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

SARL au capital de 60 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 Parc An Feunteun - 22200 GRACES
 Tél. 02 96 61 83 33
 audacc@audacc.fr

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

AUDACC
Société par Actions Simplifiée
Expert-Comptable
Bureau d'Audits et de Comptes
3 rue de l'Almôdas - CP 40511 - 22193 PLERIN CEDEX
8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
Tél. 02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun durant l'exercice 2018.

AUDACC
Sarl au capital de 63 512 €
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLELIN CEDEX
8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
Tél. 02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette	Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette	Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Immobilisations financières.....
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
2 364			2 364
4 559			4 559
15			15
6 937			6 937

Amortissements et dépréciation

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Immobilisations financières.....
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
686	487		1 173
2 033	1 211		3 244
2 719	1 698		4 417

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

Non recensé

Actif immobilisé.....
Actif circulant et charges constatées d'avance.....

Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Non recensé

Créances rattachées à des participations.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22153 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

Tél. 02 96 61 83 33

audacc@audacc.fr

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	linéaire	36-60 mois				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	dég. ou lin.	36 mois				
Autres immobilisations corporelles	linéaire	120 mois				

Société au capital de 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosa - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
 Tél. 02 96 61 83 33
 audacc@audacc.fr

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	49 689	4 002	4 002	53 690
Résultat comptable de l'exercice...	4 002			2 533
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....				
Provisions réglementées.....				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total.....	53 690	4 002	4 002	56 224

AUDACC
 Sarl au capital de 60 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
 Tél. 02 96 61 88 33
 audacc@audacc.fr

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

AUDACC
 Sarl au capital de 10 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
 Tel. 02 96 61 83 33
 audacc@audacc.fr

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF[illegible]

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

Nature du report à nouveau

Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers
financeurs destinés :

- à l'exercice.....
- aux exercices ultérieurs.....

Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle
de tiers financeurs.....

Report à nouveau gestion propre.....

Solde

Débiteur		Créditeur
	AUDACC Sarl au capital de 60 512 € Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX 8 rue de Parc An Feunteun - 22700 GRACES Tél. 02 96 61 83 33 audacc@audacc.fr	

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
	-13 996	116 000	119 001	-13 996	-16 997
	216 749	168 000	157 606	216 749	227 143
Total	202 753	284 000	276 607	202 753	210 146
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
3 rue de Parc An Ffion - 22200 GRACES

Tel. 02 96 61 83 33

audacc@audacc.fr

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		2 533,27
- dont part du résultat sur gestion propre		2 533,27
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

AUDACC
 Sarl au capital de 60 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
 Tél. 02 96 61 83 33
 audacc@audacc.fr

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales et sociales	15 695	15 695		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	103 230	103 230		
Produits constatés d'avance				
Total :	118 925	118 925		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
Emprunts et dettes financières diverses
Fournisseurs.....
Dettes fiscales et sociales.....
Autres dettes

Produits constatés d'avance :

AUDACC
Sarl au capital de 60 512 €
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
8 rue de Parc An Faunteun - 22200 GRACES
Tél. 02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

AUDACC
 Sarl au capital de 60 512 €
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
 8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
 Tél. 02 96 61 83 33
 audacc@audacc.fr

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions				
Cotisations				
Dons				
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Total				

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Méthode de valorisation

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation
	AUDACC Sarl au capital de 60 512 € Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes 3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX 8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES Tél. 02 96 61 83 33 audacc@audacc.fr

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Non recensé

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
 Legs et donations acceptés par les organes
 statutairement compétents.....
 Ressources en nature stockées.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Droit d'usage des locaux
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

Tél. 02 96 61 83 33

audacc@audacc.fr

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits				
Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

**Engagements
de crédit bail :**

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

Tél. 02 96 61 83 33

audacc@audacc.fr